

Le BIEN forme le lot numéro [REDACTED] du lotissement dénommé [REDACTED]

Le lotissement a été autorisé par un arrêté délivré par Monsieur le Maire [REDACTED] de [REDACTED]

L'ensemble des pièces constitutives du lotissement, dont l'arrêté sus-visé a été déposé au rang des minutes de Maître [REDACTED] notaire à [REDACTED] le [REDACTED] publié au service de la publicité foncière de [REDACTED]

[REDACTED] le [REDACTED] volume [REDACTED] numéro [REDACTED]

RÈGLES APPLICABLES AU LOTISSEMENT

L'ACQUÉREUR est tenu de toutes les obligations résultant de l'arrêté de lotir et du cahier des charges du lotissement dont dépend le bien vendu. Il déclare en outre bien connaître le contenu desdits documents par la lecture qu'il en a faite préalablement aux présentes au moyen des copies qui lui ont été remises par LE VENDEUR.

ASSOCIATION SYNDICALE existence absence

